

Centres de l' OCDE**Allemagne**

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/PUB(2006)1

Paris, le 10 janvier 2006

L'OCDE publie un bilan environnemental des Etats-Unis

Dans son nouvel examen de la politique de l'environnement aux Etats-Unis, l'OCDE préconise un usage plus rationnel de l'eau et de l'énergie afin de préserver la prospérité économique tout en œuvrant à la protection de l'environnement et de la santé. Depuis 10 ans, le pays a fait des progrès dans certains domaines, mais il doit redoubler d'efforts dans d'autres. L'OCDE recommande que les Etats-Unis adoptent une ligne de conduite plus volontariste face aux préoccupations environnementales mondiales.

L'examen évalue la façon dont les Etats-Unis gèrent la qualité de l'air, les ressources en eau et la biodiversité, ainsi que le degré de prise en compte des préoccupations d'environnement dans les politiques économiques et budgétaires. Il évalue également dans quelle mesure le pays respecte ses engagements internationaux dans le domaine de l'environnement.

Sur la base de cette évaluation, plusieurs recommandations sont formulées à l'intention des Etats-Unis :

- faire preuve d'une plus grande efficacité dans l'utilisation de l'énergie, afin de maintenir la compétitivité internationale du pays malgré la hausse des prix de l'énergie tout en répondant aux préoccupations du réchauffement planétaire ;
- recourir davantage aux instruments économiques à l'appui des objectifs environnementaux et dans un souci d'application des principes utilisateur-payeur et pollueur-payeur ;
- assurer une répartition plus rationnelle de l'eau et traiter les problèmes persistants de qualité des eaux de surface ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d'hygiène de l'environnement en vue de réduire de façon efficace et économe les risques sanitaires liés à l'environnement ;
- mieux intégrer les impératifs de conservation de la nature et d'adaptation au climat dans l'aménagement du territoire et du littoral ;
- donner suite aux engagements intéressant la coopération internationale en matière d'environnement, plus particulièrement en ce qui concerne la protection du climat, la biodiversité et la gestion des produits chimiques.

Le rapport prend également acte de toute une série de résultats positifs obtenus depuis 1996, dont :

- la baisse des émissions de plomb, d'oxydes d'azote et d'autres substances, ainsi que l'emploi systématique d'analyses coûts-avantages pour étayer la gestion de la qualité de l'air ;
- le rôle prépondérant joué dans les sciences de l'environnement, qui a permis de faire progresser la connaissance internationale des risques et des coûts sanitaires liés à l'environnement ;
- le regain d'intérêt pour une gestion de l'environnement axée sur l'obtention de résultats, adossée à une législation traditionnellement rigoureuse et à des réglementations efficaces dont l'application est contrôlée ;

JT00196829

OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89
www.oecd.org/media · **Adresse électronique** : news.contact@oecd.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00
www.oecd.org

- le recours effectif aux permis négociables, par exemple dans la lutte contre les polluants atmosphériques et les substances appauvrissant la couche d'ozone et dans la gestion des ressources en eau, qui a valeur d'exemple au niveau international ;
- les initiatives prises au niveau des Etats, des communes et des entreprises pour répondre aux préoccupations quant au changement climatique.

Dans l'ensemble, le rapport de l'OCDE appelle les Etats-Unis à plus d'efficacité dans la gestion de l'environnement et l'utilisation de l'énergie, et estime que le pays en tirerait des avantages économiques. Il souligne également la nécessité d'un rôle plus actif des Etats-Unis face aux préoccupations mondiales liées au changement climatique, à la biodiversité et aux substances chimiques toxiques.

Ce rapport s'inscrit dans la série des Examens environnementaux que l'OCDE consacre régulièrement à ses pays membres. Pour en obtenir un exemplaire ou pour des informations complémentaires, les journalistes sont invités à contacter la Division des relations avec les médias (tél. : 33 1 45 24 80 97 ou <mailto:news.contact@oecd.org>).